

# POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Soucieux des générations futures et dans une logique d'amélioration continue, le Groupe Sobotram mène une **politique environnementale volontariste**. Il a mis en place différents axes d'intervention dans le but de maîtriser et réduire les impacts de ses activités sur l'environnement.



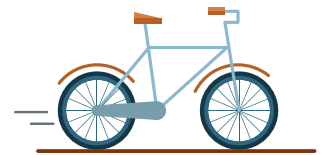
## 1 • Limiter les consommables :

Réduction du volume d'impression (noir et blanc, recto-verso...), collecte et recyclage des consommables (papiers, toners, cartouches), **choix préférentiel des documents dématérialisés** aux impressions papier, utilisation des papiers imprimés non-utilisés comme brouillons ou bloc-notes, logo visuel invitant à **ne pas imprimer en bas de chaque email**.



## 2 • Réduction des déplacements et valorisation des modes de transports collectifs :

Lorsqu'ils s'avèrent nécessaires, les déplacements des collaborateurs de la société sont rationalisés dans le sens du transport collectif.



# 7 champs d'actions



## 3

## • Utilisation de nos SI pour accompagner le développement durable :

Engagement dans la mise en place et l'évolution de l'infrastructure de visioconférence et web conférence afin de réduire les déplacements lors des réunions.



## 4

## • Réduire les dépenses énergétiques :

Équipement des locaux d'ampoules basse consommation avec détecteurs de présence, renouvellement des matériels de maintenance moins énergivores, investir dans des bâtiments intelligents (éclairage automatique, chauffage régulé, optimisation de l'éclairage naturel).



## • Réduire les rejets de CO2 :

Réduire les déplacements grâce à une meilleure organisation, développer la transition vers une flotte de véhicules à faible émission, former le personnel à l'éco-conduite.

## 5

## • Gérer et recycler :

Tri des déchets de fonctionnement (papier, carton, plastique, verre, cartouches d'imprimantes).



« La responsabilité d'un entrepreneur est de donner du sens à son entreprise pour assurer sa pérennité et son développement dans sa dimension sociétale et environnementale ».

Bruno Neyrat




## 7 • Contribuer à la préservation de la biodiversité :

En soutenant des associations.